

Regards sur la société canadienne

La surqualification, les compétences et la satisfaction au travail

par Sébastien LaRoche-Côté et Darcy Hango

Date de diffusion : le 14 septembre 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La surqualification, les compétences et la satisfaction au travail

par Sébastien LaRoche-Côté et Darcy Hango

Aperçu de l'étude

À partir d'une mesure autodéclarée de la surqualification, le présent article a pour but d'examiner le lien entre la surqualification et les compétences chez les travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire, à l'aide des données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2012. L'article examine aussi jusqu'à quel point les travailleurs surqualifiés sont insatisfaits de leur emploi. Dans la présente étude, le terme « travailleurs surqualifiés » désigne les diplômés universitaires qui ont déclaré occuper un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires.

- En 2012, environ 12 % des travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire ont déclaré occuper un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires (c.-à-d. qu'ils étaient « surqualifiés »); 19 % ont déclaré que leur emploi requérait des études collégiales, tandis que 69 % ont dit occuper un emploi requérant des études universitaires.
- Parmi les diplômés universitaires surqualifiés de 25 à 64 ans, 47 % avaient des compétences plus faibles en littératie et 54 %, des compétences plus faibles en numératie. Des compétences plus faibles correspondent à l'obtention d'un niveau 2 ou d'un niveau inférieur (sur 5 niveaux) dans les tests réalisés dans le cadre du PEICA.
- Les facteurs liés à la surqualification ne sont pas nécessairement les mêmes pour les diplômés universitaires moins qualifiés et plus qualifiés. Le fait d'avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français, par exemple, était lié de façon significative à la surqualification des diplômés universitaires moins qualifiés, mais pas des plus qualifiés.
- Les diplômés universitaires surqualifiés utilisent un moins grand nombre de compétences au travail. Par exemple, ils effectuent chaque semaine 25 % des activités liées aux technologies de l'information et des communications (TIC) énumérées dans le PEICA, comparativement à 55 % pour les travailleurs ayant déclaré que leur emploi requiert des études universitaires.
- Lorsque l'on tient compte d'autres facteurs liés à la satisfaction au travail, environ 13 % des diplômés universitaires surqualifiés n'étaient pas satisfaits de leur emploi en 2012, comparativement à 3 % des travailleurs occupant un poste requérant des études universitaires.

Introduction

L'effectif du Canada est l'un des plus scolarisés du monde développé. En 2014, environ 28 % des Canadiens de 25 à 64 ans détenaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, soit une proportion identique à la moyenne de 28 % observée au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹. De 1990 à 2015, la proportion des Canadiens de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire a augmenté, passant de 14 % pour se situer à 30 %,

la hausse ayant été particulièrement importante chez les femmes dont le taux est passé de 12 % pour s'établir à 32 % durant la même période². Le système d'immigration du Canada est également conçu de façon à avantager les détenteurs d'un diplôme universitaire, et les enfants d'immigrants sont beaucoup plus susceptibles de fréquenter l'université que les personnes nées au Canada³. Tous ces facteurs indiquent que le Canada jouit d'un nombre important de diplômés universitaires.

L'augmentation du nombre de diplômés universitaires, y compris ceux qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger, a donné lieu à des inquiétudes quant à la possibilité que l'économie canadienne ne crée pas assez d'emplois pour les diplômés universitaires⁴, et qu'un trop grand nombre de diplômés se voient forcés d'occuper des emplois de niveau inférieur. Ces diplômés universitaires « surqualifiés » seraient exposés à un risque accru de chômage, de gains moins élevés, de perte de compétences et de degrés inférieurs de satisfaction au travail⁵. De plus, la croissance de l'exploitation des ressources à la fin de la première décennie des années 2000 pourrait aussi avoir influé sur la demande d'emplois moins qualifiés, particulièrement chez les travailleurs plus jeunes. Des recherches récentes montrent que, même si les travailleurs détenant un diplôme universitaire continuent d'afficher des gains plus élevés que ceux des travailleurs moins scolarisés, les gains relatifs des diplômés universitaires ont diminué depuis le début des années 2000, particulièrement dans les provinces riches en ressources⁶.

Malgré tout, une étude récente a révélé que les taux de surqualification n'ont pas beaucoup changé depuis 20 ans. Selon cette étude, environ 15 % des travailleurs détenant un diplôme universitaire occupaient un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires en 2011, soit presque autant qu'en 2001 et 1991⁷. Toutefois, les diplômés universitaires appartenant à certaines catégories risquaient davantage d'être surqualifiés, notamment les immigrants ayant obtenu leur diplôme à l'étranger ainsi que les diplômés des domaines des sciences humaines, des langues et des arts⁸.

La surqualification constitue toutefois une forme de non-concordance entre l'emploi et la scolarité, et ne mesure pas la non-concordance entre l'emploi et les compétences. Comme certains diplômés universitaires ont des compétences plus faibles en littératie et en numératie⁹, se pourrait-il que certaines personnes soient « surqualifiées » parce qu'elles n'ont pas les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à leur niveau de scolarité?

Dans le présent article, on examine le lien entre la surqualification (ou la non-concordance entre l'emploi et la scolarité, ou les titres de compétence) et les compétences en traitement de l'information, telles que mesurées par les tests réalisés dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA). L'étude porte également sur l'éventail de compétences que les travailleurs surqualifiés utilisent dans leur emploi, et se termine par un examen visant à déterminer si la surqualification entraîne un degré supérieur d'insatisfaction au travail chez les travailleurs canadiens de 25 à 64 ans.

Mesure de la surqualification et des compétences dans le cadre du PEICA

La surqualification, qui se rapporte à la non-concordance entre le niveau de scolarité du travailleur et le niveau de scolarité requis pour l'emploi qu'il occupe, peut être mesurée de nombreuses façons.

On peut notamment déterminer si le niveau de compétence nécessaire pour les emplois qu'occupent les répondants à l'enquête correspond au plus haut niveau de scolarité atteint, selon une classification des

professions prédéterminée pour tous les niveaux de compétence, soit la Classification nationale des professions (CNP)¹⁰. En vertu de cette méthode, que l'on appelle aussi l'analyse des emplois, on peut déterminer la surqualification à partir de la proportion de travailleurs diplômés universitaires qui occupent un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études collégiales, ou la proportion de ceux qui occupent un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires. Selon les données du PEICA, moins de 15 % des travailleurs diplômés universitaires occupaient un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires en 2012.

La mesure décrite ci-dessus comporte toutefois certaines limites. Tout d'abord, les travailleurs appartenant à des catégories spécifiques de professions peuvent ou non utiliser des compétences réputées « habituellement requises » pour la profession, selon leur employeur, leur expérience ou leur position dans l'entreprise. En outre, la mesure ne tient pas compte d'autres facteurs contribuant au capital humain, comme la formation, l'expérience de travail antérieure ou l'apprentissage informel, ni de la possibilité que l'emploi occupé ne soit pas lié au domaine d'études¹¹.

Une autre méthode, celle de l'autoévaluation par le travailleur, consiste à demander aux participants à l'enquête s'ils estiment que leur niveau de scolarité est approprié pour leur emploi¹². Dans le questionnaire du PEICA, la question est formulée ainsi : « Si une personne postulait à cet emploi aujourd'hui, quels titres de compétence devrait-elle posséder pour occuper ce type d'emploi? » Les personnes surqualifiées peuvent être identifiées en calculant le nombre de diplômés

universitaires qui déclarent que leur emploi requiert un niveau d'études moins élevé.

En 2012, par exemple, 12 % des diplômés universitaires de 25 à 64 ans ont déclaré que leur emploi requerrait tout au plus un diplôme d'études secondaires, soit une proportion semblable à celle obtenue à l'aide de la méthode reposant sur la CNP. On constate aussi un chevauchement important entre les deux mesures¹³.

Puisque la présente étude porte sur le lien entre la surqualification (c'est-à-dire la non-concordance entre l'emploi et la scolarité) et les compétences en traitement de l'information des répondants (y compris la littératie et la numératie), la méthode de l'autoévaluation par le travailleur a été privilégiée, plutôt que la méthode de l'analyse des emplois. La méthode de l'autoévaluation par le travailleur est susceptible de mieux correspondre aux indicateurs des compétences et de la satisfaction au travail, puisque ceux-ci sont fondés sur ce que les participants vivent au travail¹⁴. Il importe toutefois de souligner que des résultats semblables ont été obtenus à l'aide de l'autre méthode (analyse des emplois)¹⁵.

Les données sur les compétences en numératie et en littératie du PEICA sont tirées des tests passés par les répondants à l'enquête. La littératie désigne la capacité du répondant à comprendre et à utiliser des textes écrits sur papier et en format électronique, tandis que la numératie désigne sa capacité à évaluer, à utiliser et à communiquer des concepts numériques et mathématiques¹⁶. Les répondants peuvent être classés selon leur niveau de compétence sur une échelle allant de 0 à 5 (voir [Sources de données, méthodes et définitions](#)).

Tableau 1
Répartition des travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire selon le niveau de compétence de l'emploi actuel, 2012

Répartition selon la caractéristique	Emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou moins			
	pourcentage	Emploi requérant des études collégiales	Emploi requérant des études universitaires	
Total	100,0	12,2	19,1	68,7
Sexe				
Hommes (réf.)	48,1	12,3	17,3	70,4
Femmes	51,9	12,2	20,7**	67,1
Groupe d'âge				
25 à 39 ans (réf.)	43,8	12,3	17,2	70,6
40 à 54 ans	38,5	11,9	21,4**	66,7
55 à 64 ans	17,7	13,2	19,1	67,7
Lieu de naissance et lieu d'obtention du diplôme le plus élevé				
Travailleurs nés au Canada (tous lieux) (réf.)	61,6	8,1	16,0	75,8
Travailleurs nés à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme au Canada	13,5	4,7**	18,2	77,0
Travailleurs nés à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme à l'étranger	24,9	26,6**	27,5**	45,9**
Domaine d'études				
STGM ¹ (réf.)	29,6	9,6	21,3	69,1
Sciences humaines, langues, arts	13,8	21,1**	23,3	55,6**
Sciences sociales, commerce, droit	31,0	13,5**	19,7	66,8
Éducation et domaines connexes	15,3	8,4	12,1**	79,5**
Santé et bien-être	10,4	6,3	17,0	76,7*
Niveau de compétence en littératie				
Niveau 0 ou 1	6,0	34,1**	31,2	34,6**
Niveau 2 (réf.)	21,1	20,6	24,7	54,7
Niveau 3	44,0	9,9**	19,6	70,5**
Niveau 4 ou 5	29,0	6,8**	12,9**	80,3**
Niveau de compétence en numératie				
Niveau 0 ou 1	8,3	32,5**	29,0	38,5**
Niveau 2 (réf.)	23,3	18,5	23,2	58,3
Niveau 3	42,0	9,3**	18,8	71,9**
Niveau 4 ou 5	26,4	6,2**	13,7**	80,1**
Province ou région				
Atlantique	5,4	9,2*	12,5**	78,3**
Québec	21,5	8,1**	16,9	75,0**
Ontario (réf.)	42,7	12,7	18,0	69,4
Manitoba et Saskatchewan	5,2	15,2	18,4	66,4
Alberta	11,3	13,0	23,2	63,8
Colombie-Britannique et territoires	14,0	16,9	26,0**	57,1**
Langue maternelle				
Anglais (réf.)	46,8	9,1	17,4	73,5
Français	17,5	4,7**	14,3*	81,0**
Autre	35,6	20,4**	24,1**	55,5**
Marié ou en union libre				
Non (réf.)	24,3	14,9	19,7	65,3
Oui	75,7	11,4**	18,9	69,7
Enfant à la maison				
Non (réf.)	32,6	11,5	19,1	69,4
Oui	67,4	12,6	19,1	68,2

Tableau 1
Répartition des travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire selon le niveau de compétence de l'emploi actuel, 2012 (suite)

Répartition selon la caractéristique	Emploi			pourcentage
	requérant un diplôme d'études secondaires ou moins	requérant des études collégiales	requérant des études universitaires	
Durée de la maladie ou du problème de santé à long terme				
Aucun problème de santé (réf.)	73,6	12,2	18,7	69,1
Maladie présente, mais n'entraînant pas de limitations	12,8	9,7	17,9	72,3
Maladie entraînant des limitations, y compris des limitations importantes	13,6	15,2	23,4*	61,4**

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) à $p < 0,1$; ** $p < 0,05$

1. Sciences, technologie, génie, mathématiques et informatique.

Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Dans la présente étude, et conformément aux travaux antérieurs sur cette question, les personnes ayant des compétences plus faibles sont celles qui ont obtenu un niveau 2 ou un niveau inférieur en littératie (les niveaux de compétence en numératie ont donné des résultats semblables, en raison de l'étroite corrélation entre les deux mesures). Réciproquement, les personnes ayant obtenu un niveau 3 ou un niveau supérieur sont considérées comme ayant des compétences plus élevées. Les personnes qui se classent au niveau 3 ou plus démontrent une meilleure maîtrise des compétences en littératie et en numératie et obtiennent généralement de meilleurs résultats sur les plans social et scolaire¹⁷.

La surqualification est liée à de plus faibles compétences en littératie et en numératie chez les diplômés universitaires

Comme il est indiqué précédemment, 12 % des travailleurs adultes de 25 à 64 ans ayant fait des études universitaires ont déclaré que leur emploi requérait uniquement un

diplôme d'études secondaires, tandis que 19 % ont déclaré que leur emploi requérait des études collégiales et plus des deux tiers (69 %) ont dit que leur emploi requérait des études universitaires. Dans les sections qui suivent, la population « surqualifiée » s'entend des 12 % qui ont déclaré que leur emploi requérait tout au plus un diplôme d'études secondaires.

La proportion de personnes ayant déclaré que leur emploi requérait tout au plus un diplôme d'études secondaires ne variait pas selon le groupe d'âge ou le sexe, mais variait selon d'autres caractéristiques socioéconomiques (tableau 1). Par exemple, 27 % des travailleurs nés à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme universitaire à l'étranger ont déclaré occuper un emploi requérant un diplôme d'études secondaires, comparativement à 8 % des travailleurs nés au Canada et à 5 % des travailleurs nés à l'étranger mais ayant obtenu leur diplôme universitaire au Canada. En outre, 20 % des diplômés universitaires dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français ont déclaré

occuper un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires.

De plus, 21 % des répondants qui avaient un diplôme dans le domaine des sciences humaines, des langues ou des arts ont dit qu'ils occupaient un emploi requérant un diplôme d'études secondaires, comparativement à 14 % des répondants qui avaient un diplôme dans le domaine des sciences sociales, du commerce ou du droit, à 10 % de ceux qui avaient un diplôme dans le domaine des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM), et à moins de 10 % de ceux qui avaient un diplôme dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Ces deux constatations concordent avec la littérature existante, qui indique une corrélation significative entre le lieu et le domaine d'études et la surqualification¹⁸.

Comme on pouvait s'y attendre, il y avait aussi une corrélation entre les niveaux de compétence en littératie et en numératie et la surqualification. Parmi les diplômés universitaires dont les compétences en littératie étaient les plus faibles (niveaux 0 et 1), plus du tiers (34 %) ont déclaré que leur emploi requérait tout au plus un diplôme d'études secondaires, tandis que 21 % de ceux qui ont obtenu un niveau 2 en littératie ont dit la même chose. À titre de comparaison, 10 % des diplômés universitaires ayant obtenu un niveau 3 et 7 % de ceux ayant obtenu un niveau 4 ou 5 ont déclaré que leur emploi requérait tout au plus un diplôme d'études secondaires¹⁹. Des résultats semblables ont été obtenus pour la numératie.

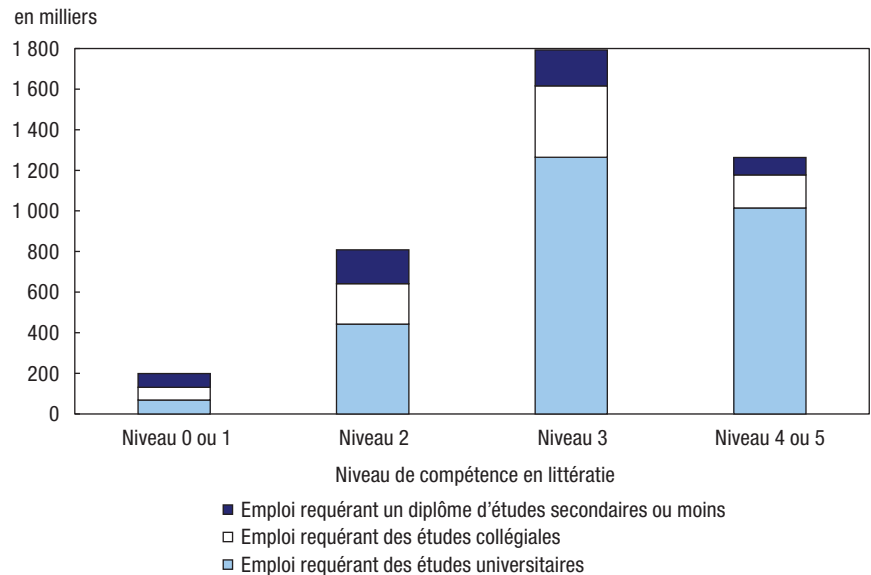
Il importe de garder à l'esprit que les diplômés universitaires ayant des compétences plus faibles

ne constituent pas la majorité des diplômés universitaires (graphique 1.1). En 2012, sur un total d'environ 4 millions de travailleurs adultes de 25 à 64 ans ayant fait des études universitaires, environ 3 millions avaient des compétences plus élevées en littératie (niveau 3 ou plus) et étaient donc moins susceptibles d'être surqualifiés. Le risque de surqualification était supérieur chez les diplômés universitaires ayant des compétences plus faibles en littératie (niveau 2 ou moins) : environ 235 000 d'entre eux (sur 1 million) ont déclaré occuper un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires. De même, environ 268 000 des 1,2 million de diplômés universitaires ayant des compétences plus faibles en numératie ont dit occuper un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moins élevé (graphique 1.2).

On peut aussi étudier le lien étroit entre les compétences et la surqualification en examinant la proportion de diplômés universitaires surqualifiés ayant des compétences plus faibles en littératie (ou en numératie).

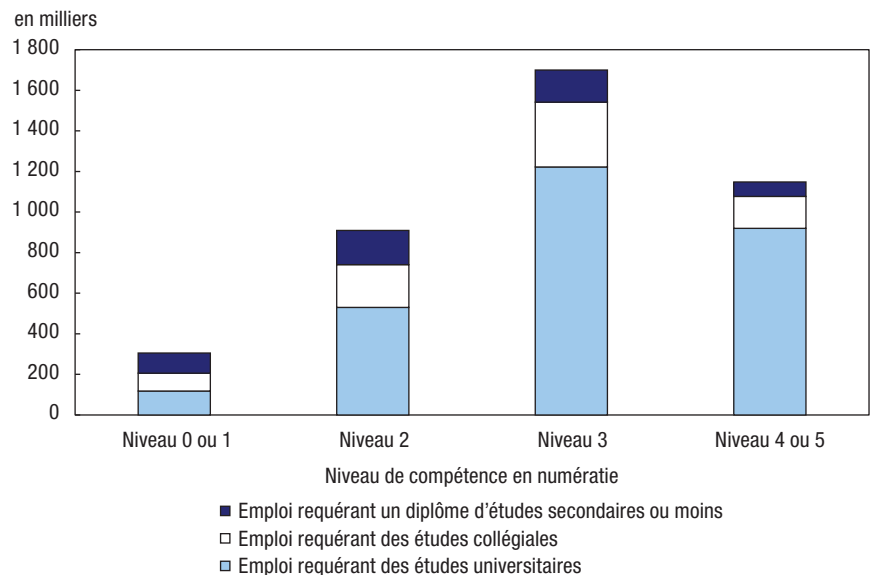
En 2012, près de la moitié (47 %) des diplômés universitaires qui occupaient un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ont obtenu un niveau 2 ou moins en littératie (graphique 2.1). Des résultats semblables ont été obtenus en ce qui concerne les niveaux de numératie : environ 54 % des diplômés universitaires occupant un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ont obtenu un niveau 2 ou moins en numératie, tandis que 46 % ont obtenu un niveau 3 ou plus (graphique 2.2).

Graphique 1.1
Nombre de diplômés universitaires de 25 à 64 ans occupant un emploi requérant un diplôme d'études secondaires, des études collégiales ou des études universitaires, selon le niveau de compétence en littératie, 2012



Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Graphique 1.2
Nombre de diplômés universitaires de 25 à 64 ans occupant un emploi requérant un diplôme d'études secondaires, des études collégiales ou des études universitaires, selon le niveau de compétence en numératie, 2012



Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

En comparaison, parmi ceux qui ont déclaré occuper un emploi de niveau universitaire, 18 % avaient des niveaux de compétence moindres en littératie et 23 % avaient des niveaux de compétence moindres en numératie.

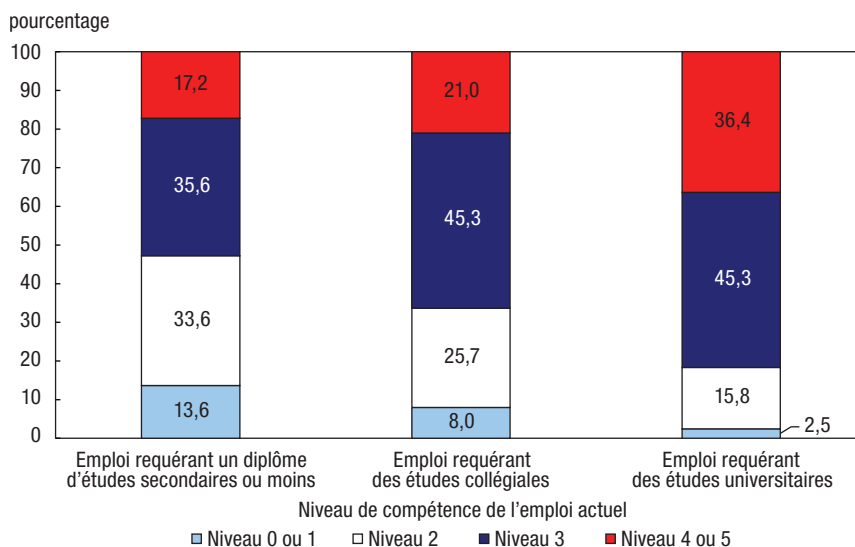
Les facteurs liés à la surqualification varient selon le niveau de compétence

Dans la présente section, les facteurs liés à la surqualification (c.-à-d. le fait d'occuper un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moindre) sont examinées séparément, selon que les répondants ont obtenu un niveau de compétence plus faible ou plus élevé.

Les personnes surqualifiées ayant un plus faible niveau de compétence peuvent se trouver dans cette situation en raison d'une attrition des compétences au fil du temps, ou parce que les employeurs sélectionnent naturellement les personnes ayant un niveau de compétence plus élevé pour les postes requérant des études universitaires²⁰.

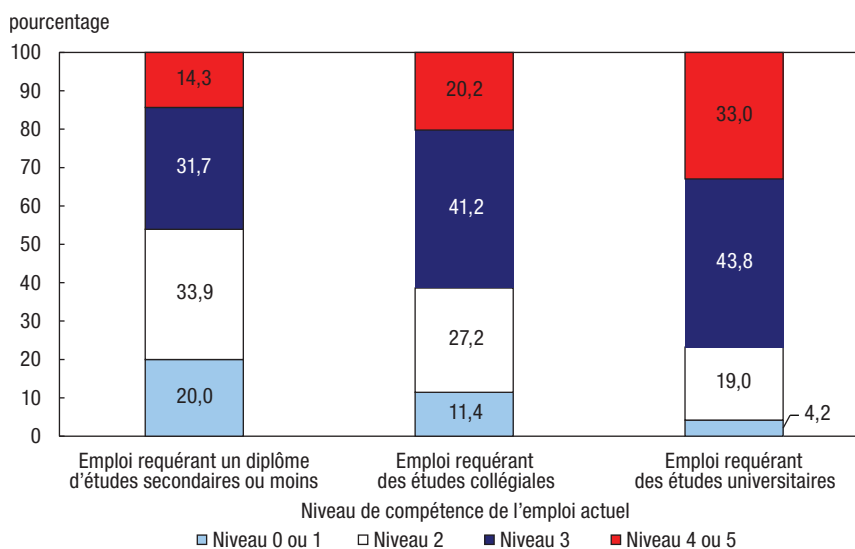
Les travailleurs surqualifiés ayant un niveau de compétence plus élevé constituent en revanche une population différente. Ils peuvent représenter un manque à gagner sur le plan de la productivité pour l'économie canadienne, puisqu'on peut supposer qu'ils pourraient occuper des emplois nécessitant davantage de compétences; pourtant, ils se trouvent dans des postes requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires. Le fait que ces travailleurs aient un niveau de compétence plus élevé pourrait indiquer des inefficacités sur le marché du travail, ou simplement refléter les différentes préférences

Graphique 2.1
Répartition des travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire selon les divers niveaux de compétence en littératie, en fonction du niveau de compétence de l'emploi actuel, 2012



Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Graphique 2.2
Répartition des travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire selon les divers niveaux de compétence en numératie, en fonction du niveau de compétence de l'emploi actuel, 2012



Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

personnelles (par exemple, le désir de travailler dans un milieu moins stressant ou moins exigeant). Il importe donc de comprendre les facteurs liés à la surqualification pour chacune de ces populations.

Les résultats sont dérivés de modèles de régression logistique et exprimés sous forme de probabilités prédites. Une probabilité de 1 correspond à une probabilité de surqualification de 100 %, et une probabilité proche de 0 indique une faible probabilité de surqualification.

Les résultats montrent que, toutes choses étant égales par ailleurs, il semble y avoir un lien significatif entre le lieu des études, le domaine d'études, la langue maternelle et la probabilité de surqualification (tableau 2). L'ampleur et le caractère significatif de ces liens variaient toutefois dans les deux populations (selon le niveau de compétence plus faible ou plus élevé).

Par exemple, dans la population des travailleurs ayant un niveau de compétence plus élevé en littératie, ceux qui sont nés à l'étranger et ont obtenu leur diplôme universitaire en dehors du Canada étaient significativement plus susceptibles (14 %) d'être surqualifiés que les travailleurs nés au Canada (6 %)²¹. Parallèlement, les travailleurs nés à l'étranger qui ont reçu une formation au Canada étaient les moins susceptibles d'être surqualifiés (3 %). Des résultats semblables ont été observés chez les travailleurs ayant un niveau de compétence plus élevé en numératie (bien que la différence entre les travailleurs nés et formés à l'étranger et les travailleurs nés au Canada n'était pas significative).

Tableau 2
Probabilité prédite de surqualification (occupation d'un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou moins) chez les travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire, 2012

	Compétences plus élevées (niveau 3 ou plus)		Compétences plus faibles (niveau 2 ou moins)	
	Littératie	Numératie	Littératie	Numératie
	pourcentage			
Sexe				
Hommes (réf.)	5,5	5,4	18,6	18,0
Femmes	6,8	6,1	15,2	14,3
Groupe d'âge				
25 à 39 ans (réf.)	6,6	5,9	16,9	16,7
40 à 54 ans	5,3	5,2	16,6	14,7
55 à 64 ans	7,1	6,8	16,2	15,5
Lieu de naissance et lieu d'obtention du diplôme le plus élevé				
Travailleurs nés au Canada (tous lieux) (réf.)	6,0	5,7	16,1	13,8
Travailleurs nés à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme au Canada	2,6**	2,5**	4,1	3,8*
Travailleurs nés à l'étranger et ayant obtenu leur diplôme à l'étranger	13,6**	11,1	25,3	27,5
Domaine d'études				
STGM¹ (réf.)	4,6	4,4	11,2	11,4
Sciences humaines, langues, arts	14,6**	12,3**	30,1**	29,5**
Sciences sociales, commerce, droit	7,2	6,4	24,2**	21,8**
Éducation et domaines connexes	5,5	5,9	12,9	9,8
Santé et bien-être	3,0	3,4	12,5	9,4
Province ou région				
Atlantique	6,6	6,7	20,9	15,0
Québec	6,1	5,8	15,5	14,7
Ontario (réf.)	5,2	4,6	16,3	16,1
Manitoba et Saskatchewan	8,1	8,5	24,9	18,2
Alberta	8,3	8,0	13,2	12,7
Colombie-Britannique et territoires	6,9	6,5	19,7	17,6
Langue maternelle				
Anglais (réf.)	6,2	5,8	8,7	10,3
Français	3,3**	2,8**	7,2	8,6
Autre	9,8	9,8	24,6*	22,9*
Marié ou en union libre				
Non (réf.)	8,6	8,2	25,4	22,0
Oui	5,5*	5,1*	14,5*	13,8
Enfant à la maison				
Non (réf.)	6,0	5,5	13,5	13,8
Oui	6,2	5,9	18,0	16,5
Durée de la maladie ou du problème de santé à long terme				
Aucun problème de santé (réf.)	6,0	5,6	16,0	15,3
Maladie présente, mais n'entraînant pas de limitations	5,0	4,5	18,4	18,1
Maladie entraînant des limitations, y compris des limitations importantes	8,4	9,0	19,6	15,4
Identité autochtone				
Sans identité autochtone (réf.)	6,1	5,7	16,5	15,5
Possède une identité autochtone	9,6	8,7	29,1	28,0
Niveau de scolarité des parents				
Les deux parents n'ont pas de diplôme d'études secondaires	4,7	4,0	13,6	13,9
Au moins un parent a un diplôme d'études secondaires	5,9	5,3	23,8	21,6*

Tableau 2
Probabilité prédite de surqualification (occupation d'un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou moins) chez les travailleurs de 25 à 64 ans détenant un diplôme universitaire, 2012 (suite)

	Compétences plus élevées (niveau 3 ou plus)		Compétences plus faibles (niveau 2 ou moins)	
	Littératie	Numératie	Littératie	Numératie
	pourcentage			
Au moins un parent a fait des études postsecondaires — un niveau d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	7,5	6,7	16,4	17,6
Au moins un parent détient un grade universitaire (réf.)	5,9	5,9	15,5	12,4
Nombre de livres à la maison à 16 ans				
25 livres ou moins (réf.)	6,3	5,8	17,7	16,1
26 à 100 livres	6,4	6,4	15,8	14,1
Plus de 100 livres	5,9	5,4	16,6	17,0
	nombre			
Taille non pondérée de l'échantillon	3 232	2 942	1 043	1 333
Taille pondérée de l'échantillon	3 010 723	2 737 637	908 558	1 181 644

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) à $p < 0,1$; ** $p < 0,05$

1. Sciences, technologie, génie, mathématiques et informatique.

Note : Les probabilités prédites marginales moyennes sont fondées sur des régressions logistiques.

Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Chez les personnes ayant un plus faible niveau de compétence, les résultats associés à la numératie montrent une différence significative entre les travailleurs nés à l'étranger et ayant été formés au Canada (avec une probabilité de surqualification de 4 %) et ceux qui sont nés au Canada (14 %). Dans les deux modèles, la probabilité prédite était supérieure à 25 % dans le cas des personnes nées et formées à l'étranger.

Les diplômés de programmes en sciences humaines, en langues ou en arts avaient une probabilité de surqualification significativement plus grande que les diplômés des programmes STGM, quel que soit leur niveau de compétence. Toutefois, chez les travailleurs ayant un niveau de compétence plus élevé en littératie, l'écart entre les diplômés de ces deux catégories de programmes étaient de 10 points de pourcentage (15 % contre 5 %), alors que pour les personnes ayant un plus faible niveau de compétence en littératie, l'écart

était de 19 points de pourcentage (30 % contre 11 %). En parallèle, les diplômés de programmes en sciences sociales, en commerce ou en droit ayant un plus faible niveau de compétence en littératie avaient une probabilité de surqualification significativement plus grande (24 %) que leurs homologues des programmes STGM (11 %); cette même différence était beaucoup plus faible parmi les diplômés ayant un niveau de compétence élevé (7 % contre 5 %).

De plus, les diplômés universitaires ayant un niveau de compétence plus élevé dont la langue maternelle est le français étaient significativement moins susceptibles d'être surqualifiés (3 %) que ceux dont la langue maternelle est l'anglais (6 %) ou une langue autre que le français ou l'anglais (10 %).

Parmi les personnes ayant de plus faibles compétences, les diplômés universitaires ayant un plus faible niveau de compétence en littératie

et dont la langue maternelle n'était ni l'anglais ni le français étaient significativement plus susceptibles d'être surqualifiés (25 %).

Enfin, les résultats montrent aussi que l'état matrimonial est lié à la probabilité de surqualification. Toutes choses étant égales par ailleurs, les travailleurs mariés ou en union libre, quel que soit leur niveau de compétence, étaient significativement moins susceptibles d'être surqualifiés que ceux qui n'étaient ni mariés, ni en union libre. Comme les résultats ont un niveau de signification de 10 %, ils doivent être interprétés avec prudence; de tels résultats, toutefois, pourraient être liés à la sélectivité des personnes mariées ou en union libre²².

Les diplômés universitaires surqualifiés exécutent un moins grand nombre d'activités complexes au travail

Le lien entre la surqualification et les compétences n'est pas unidirectionnel. Même si les compétences plus faibles de certains diplômés universitaires peuvent faire en sorte que ces derniers occupent des emplois requérant moins de compétences, il est également possible que certains diplômés universitaires soient moins qualifiés parce qu'ils occupent un emploi requérant moins de compétences et ont donc moins d'occasions d'utiliser, de maintenir ou de perfectionner leurs compétences que leurs homologues occupant des emplois requérant plus de compétences²³.

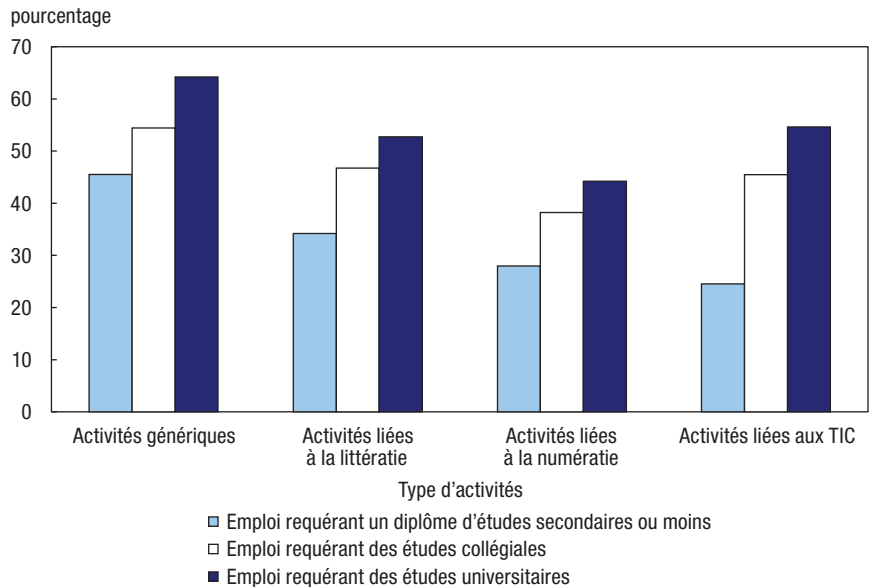
Compte tenu de la nature transversale des données, il est difficile d'établir formellement une relation de cause à effet entre la surqualification et un plus faible niveau de compétence. Dans le cadre du PEICA, toutefois,

on a posé aux répondants un certain nombre de questions sur leurs activités hebdomadaires au travail, y compris les activités liées à la littératie, à la numératie et aux technologies de l'information et des communications (TIC). On leur a aussi posé des questions à propos des activités génériques (ou « compétences non techniques »), comme donner des explications, présenter des exposés, persuader ou influencer des personnes et réfléchir à des problèmes complexes. En tout, 12 questions ont servi à déterminer l'exécution d'activités génériques au travail; 7 autres questions portaient sur les activités liées aux TIC, 12 questions portaient sur les activités liées à la littératie et 6, sur les activités liées à la numératie²⁴.

Pour avoir une idée de la mesure dans laquelle les travailleurs utilisent des compétences complexes, on peut calculer un indicateur statistique des activités au travail. Pour ce faire, on détermine le nombre d'activités exécutées au travail sur une base hebdomadaire pour chaque travailleur, puis on établit une moyenne des résultats obtenus pour toutes les personnes actives. Par exemple, les diplômés universitaires qui occupaient un emploi requérant des études universitaires effectuaient en moyenne, sur une base hebdomadaire, 7,7 des 12 activités génériques énumérées dans le questionnaire du PEICA ($7,7/12 \times 100 = 64\%$). De plus, ces diplômés universitaires effectuaient hebdomadairement 53 % des activités liées à la littératie, 44 % des activités liées à la numératie et 55 % des activités liées aux TIC énumérées dans le questionnaire du PEICA (graphique 3).

Graphique 3

Nombre moyen d'activités exécutées hebdomadairement par les travailleurs universitaires de 25 à 64 ans (en proportion des activités énumérées dans le questionnaire du PEICA), selon le niveau de compétence de l'emploi actuel, 2012



Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Les résultats montrent que les travailleurs surqualifiés (c.-à-d. ceux qui occupent un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moins élevé) exécutaient un moins grand nombre d'activités au travail que ceux qui occupaient un emploi requérant des études universitaires. Par exemple, les travailleurs surqualifiés effectuaient hebdomadairement 25 % des activités liées aux TIC, comparativement à 55 % pour les travailleurs occupant un emploi requérant des études universitaires²⁵. Dans toutes les autres catégories (utilisation des compétences en littératie et en numératie et des compétences génériques), il y avait un écart de près de 20 points de pourcentage entre les travailleurs

occupant un emploi requérant un diplôme d'études secondaires et ceux qui occupaient un emploi requérant des études universitaires. De tels résultats pourraient accroître la possibilité que la non-utilisation des compétences entraîne un effritement du niveau de compétence des travailleurs ayant fait des études universitaires, particulièrement s'ils occupent un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moins élevé.

Surqualification et satisfaction au travail

On présume généralement que les travailleurs surqualifiés sont moins satisfaits à l'égard de leur emploi que ceux qui ne sont pas surqualifiés²⁶.

En règle générale, les travailleurs surqualifiés qui sont moins satisfaits peuvent être plus enclins à quitter leur emploi pour en trouver un qui correspond mieux à leurs titres de compétence ou à leur niveau de compétence. De plus, des niveaux élevés d'insatisfaction peuvent entraîner une baisse de productivité.

La question de la surqualification et de la satisfaction au travail a toutefois été peu étudiée au Canada. Les études réalisées examinent soit la surqualification²⁷, soit la satisfaction au travail²⁸, mais le lien entre les deux n'a pas été étudié beaucoup dans un contexte canadien²⁹. Sachant cela, que peut-on dire à propos de la relation entre la satisfaction au travail et la surqualification au Canada?

D'après les données du PEICA, la plupart des diplômés universitaires sont satisfaits de leur emploi. En 2012, 84 % des diplômés universitaires de 25 à 64 ans ont dit être satisfaits ou extrêmement satisfaits de leur emploi, comparativement à 10 % qui n'étaient ni satisfaits, ni insatisfaits et à 6 % qui étaient insatisfaits ou extrêmement insatisfaits. En fait, pour tous les niveaux de scolarité, les degrés de satisfaction observés étaient semblables³⁰.

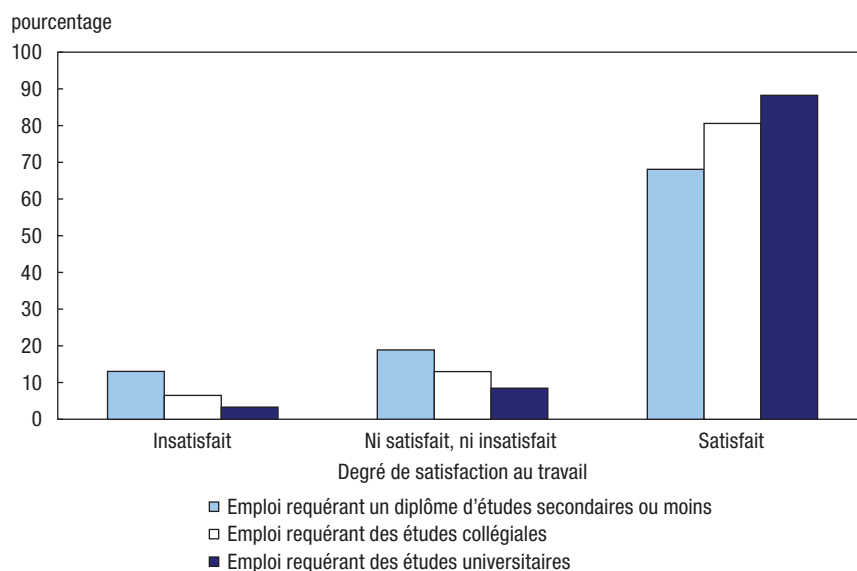
Pour étudier le lien entre la satisfaction au travail et la surqualification, un modèle probit ordonné a été appliqué à l'échantillon de diplômés universitaires³¹. Trois résultats possibles ont été pris en compte dans le modèle : 1) répondant insatisfait ou extrêmement insatisfait; 2) répondant ni satisfait, ni insatisfait; 3) répondant satisfait ou extrêmement satisfait. En plus de la surqualification, des variables qui

pourraient être liées à la satisfaction au travail ont été incluses aux fins de contrôle (y compris le sexe, l'âge, la région de résidence, l'état de santé, le statut d'immigrant et le lieu d'obtention du diplôme du niveau le plus élevé, ainsi que les gains)³². Les niveaux de compétence en littératie ont aussi été inclus comme variable de contrôle dans le modèle. Les résultats présentés ci-dessous sont exprimés sous forme de probabilités marginales et indiquent la probabilité que les travailleurs soient insatisfaits, neutres ou satisfaits à l'égard de leur emploi lorsque toutes les autres variables de contrôle sont prises en compte et maintenues à des valeurs moyennes.

Selon les résultats, 13 % des diplômés universitaires qui considéraient occuper un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moins élevé étaient insatisfaits de leur emploi, comparativement à 3 % de ceux qui occupaient un emploi requérant des études universitaires; ces données indiquent qu'il existe une différence statistique dans le niveau d'insatisfaction au travail entre les travailleurs surqualifiés et ceux qui ne sont pas surqualifiés (graphique 4).

À l'inverse, les probabilités prédites indiquent que 68 %, soit les deux tiers, des diplômés universitaires qui occupaient un emploi requérant

Graphique 4
Degré de satisfaction au travail des travailleurs diplômés universitaires de 25 à 64 ans, selon le niveau de compétence de l'emploi actuel, 2012



Notes : Les résultats sont des probabilités marginales dérivées à partir d'un probit ordonné. Ces résultats tiennent compte de la littératie, du sexe, de l'âge, du lieu des études, du domaine d'études, de la province, de l'état de santé autodéclaré et du revenu.

Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

tout au plus un diplôme d'études secondaires étaient satisfaits de leur emploi, tandis que 19 % n'étaient ni satisfaits, ni insatisfaits. Les mêmes résultats pour ceux qui occupaient un emploi correspondant à leur niveau de scolarité étaient de 88 % et 8 %, respectivement.

Les travailleurs diplômés universitaires surqualifiés sont donc significativement plus susceptibles d'être insatisfaits de leur emploi que leurs homologues diplômés universitaires dont l'emploi correspond mieux à leur niveau de scolarité. Même si ce résultat était prévisible, il importe de souligner qu'il demeure valide même lorsqu'on tient compte d'autres facteurs. D'autres recherches sont nécessaires pour mieux comprendre le lien entre la surqualification et la satisfaction au travail.

Conclusion

Les diplômés universitaires du Canada réussissent généralement bien sur le marché du travail à court et à long terme³³. Leurs taux d'emploi sont supérieurs à ceux de leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires, et même à ceux ayant d'autres diplômes d'études postsecondaires. Toutefois, pour diverses raisons, y compris des compétences plus faibles en littératie et en numératie³⁴, les diplômés universitaires ne sont pas toujours bien placés dans le marché du travail. Lorsqu'un travailleur occupe un poste requérant un

niveau de scolarité beaucoup moins élevé que le sien, on considère qu'il y a non-concordance entre l'emploi et la scolarité, ce qui peut influencer sur la satisfaction au travail, le maintien de l'emploi et les gains. Sur le plan qualitatif, cette situation diffère de celle où il y a non-concordance entre l'emploi et les compétences. Ce dernier cas se produit lorsqu'un diplômé universitaire occupe un emploi pour lequel il ne possède pas les compétences nécessaires (par exemple, en littératie) pour s'acquitter de ses tâches et responsabilités.

Une mesure de la non-concordance entre l'emploi et la scolarité fondée sur la Classification nationale des professions (CNP) a été utilisée dans de nombreux travaux antérieurs. Une telle mesure comporte toutefois des limites, et la présente étude repose sur une mesure fondée sur l'autoévaluation de la non-concordance entre l'emploi et la scolarité afin d'approfondir la compréhension des questions relatives au fait que des personnes hautement scolarisées occupent des emplois requérant des niveaux de scolarité significativement moins élevés. Selon les résultats, environ 12 % des travailleurs diplômés universitaires de 25 à 64 ans ont dit occuper un emploi requérant uniquement un diplôme d'études secondaires. Le pourcentage de surqualification obtenu à partir de la CNP est semblable et s'établit à moins de 15 %.

La présente étude montre que la surqualification est généralement liée à des compétences plus faibles en littératie et en numératie. Certaines des caractéristiques liées à la surqualification sont semblables quel que soit le niveau de compétence, particulièrement en ce qui concerne le domaine d'études. D'autres facteurs, comme la langue maternelle, ont une plus grande incidence au sein de la population ayant des compétences plus faibles.

Les travailleurs diplômés universitaires surqualifiés étaient en outre moins susceptibles d'exécuter des activités liées à la littératie, à la numératie ou aux TIC au travail. Ils étaient aussi moins susceptibles d'exécuter des activités dites « génériques », comme réfléchir à des problèmes complexes ou influencer des personnes. L'exécution moins fréquente de telles activités au fil du temps peut dans les faits nuire à leur capacité à maintenir et à perfectionner leurs compétences et éventuellement à obtenir un emploi qui correspond mieux à leur niveau de scolarité. Enfin, les travailleurs diplômés universitaires qui occupaient un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires étaient moins satisfaits de leur emploi, même après la prise en compte de nombreux facteurs, y compris les gains.

Darcy Hango est chercheur et Sébastien LaRoche-Côté est rédacteur en chef de Regards sur la société canadienne à Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est le résultat d'un effort international de collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de nombreux autres organismes internationaux. Le Canada fait partie des 24 pays et régions infranationales qui ont participé à la première ronde du PEICA. L'enquête, pilotée par Statistique Canada de novembre 2011 à juin 2012, a été réalisée avec le soutien et la collaboration d'Emploi et Développement social Canada, du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et de nombreux autres partenaires incluant les ministères et services provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation. Le PEICA est une enquête complexe portant sur les compétences en traitement de l'information des jeunes et des adultes de 16 à 65 ans. Il comporte trois grands volets : un questionnaire sur les antécédents, une évaluation directe et un module sur l'utilisation des compétences.

Méthodes

Surqualification

Dans le présent article, la principale mesure de la surqualification est dérivée de la question suivante posée aux répondants : « **Toujours au sujet de votre emploi actuel : si une personne postulait à cet emploi aujourd'hui, quels titres de compétence devrait-elle posséder pour occuper ce type d'emploi?** » Le répondant pouvait choisir l'un des 12 niveaux de titres de compétence, allant de « Aucune formation scolaire ou niveau inférieur à la 6e année » à « Doctorat ».

L'utilisation d'une autoévaluation est une méthode relativement nouvelle pour étudier la surqualification; les résultats doivent donc être comparés avec ceux d'une méthode utilisée plus couramment, fondée sur la Classification nationale des professions (CNP). Dans la CNP, les professions sont classées selon quatre niveaux de compétence :

- **Le niveau de compétence A** comprend les professions qui requièrent habituellement des études universitaires (y compris les professions de gestion).
- **Le niveau de compétence B** comprend les professions qui requièrent des études collégiales (y compris les métiers et l'apprentissage).
- **Le niveau de compétence C** comprend les professions qui requièrent habituellement un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession.
- **Le niveau de compétence D** comprend les professions pour lesquelles une formation en cours d'emploi est fournie.

On utilise habituellement les données du recensement ou de l'Enquête sur la population active pour examiner la surqualification en fonction de la CNP. L'enquête du PEICA, utilisée pour la présente étude, comprend aussi des codes de la CNP, ce qui facilite la comparaison des résultats de la méthode reposant sur l'autoévaluation avec ceux de la méthode fondée sur la CNP.

Selon la CNP, moins de 15 % des diplômés universitaires occupaient un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité moins élevé, soit un pourcentage un peu plus élevé que les 12 % estimés à partir de la méthode reposant sur l'autoévaluation.

Des 12 % qui étaient surqualifiés selon l'autoévaluation, près de 8 % (près des deux tiers) auraient aussi été considérés comme surqualifiés selon la CNP (tableau 3). Réciproquement, des 69 % qui se considéraient eux-mêmes comme occupant un emploi requérant des études universitaires, 3 % étaient surqualifiés selon la CNP. Toutes les analyses présentées dans l'article ont aussi été estimées à l'aide de la version de la surqualification fondée sur la CNP. Aucune variation importante n'a été constatée. Ces résultats peuvent être obtenus sur demande.

Tableau 3
Répartition des travailleurs diplômés universitaires de 25 à 64 ans selon les divers niveaux de compétences, en utilisant la méthode d'autoévaluation par le travailleur et la méthode de la CNP¹, 2012

Niveaux de compétence C/D : Diplôme d'études secondaires ou moins	Méthode de la CNP 2011			Total
	Niveau de compétence B : Études collégiales	Niveau de compétence A : Études universitaires de gestion	pourcentage	
Emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou moins	7,5	3,6	1,0	12,1
Emploi requérant des études collégiales	4,2	9,2	5,6	19,0
Emploi requérant des études universitaires	2,8	13,1	53,0	68,9
Total	14,5	25,9	59,6	100,0

1. Classification nationale des professions.

Source : Statistique Canada, Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), 2012.

Sources de données, méthodes et définitions (fin)

Littératie

Les répondants sont évalués en fonction de leur capacité à exploiter des textes écrits (sur papier et en format électronique) pour participer à la société, pour accomplir leurs objectifs et pour développer leurs connaissances et leur potentiel. À cette fin, ils doivent accéder à de l'information, la définir et la traiter à partir de divers textes qui ont trait à une gamme de contextes.

Numératie

Les répondants sont évalués du point de vue de leur capacité à exploiter des données mathématiques afin de gérer les aspects mathématiques dans un éventail de situations de la vie quotidienne. La démarche nécessite de comprendre le contenu et les concepts mathématiques (p. ex., les quantités, les chiffres, les dimensions et les rapports) de même que la représentation de ce contenu (p. ex., les objets, les images, les diagrammes et les graphiques).

Niveaux de compétence

Les personnes qui se classent aux « niveaux supérieurs » de compétence en littératie et en numératie (niveau 3 et plus) sont celles qui ont obtenu un score de plus de 275 (sur 500) aux évaluations de ces compétences. Il convient de souligner que ces niveaux de compétence « ne représentent pas des démarcations strictes entre les aptitudes, mais ils servent à décrire un ensemble de compétences que possèdent les personnes dans une plus ou moins grande mesure. Cela ne veut pas dire que les personnes obtenant un rendement qui se situe à un niveau moins élevé sont dans l'impossibilité d'accomplir des tâches d'un niveau plus élevé; cela indique simplement qu'elles sont moins susceptibles d'accomplir ces tâches que les personnes obtenant un rendement qui se situe à un tel niveau »³⁵. Les descriptions de chaque niveau figurent ci-dessous.

Définitions des niveaux de compétence

	Littératie	Numératie
5	Les tâches peuvent exiger du répondant qu'il recherche et intègre des informations dans des textes multiples et denses, qu'il construise des synthèses d'idées ou de points de vue semblables et opposés; ou qu'il évalue des arguments fondés sur les faits. L'application et l'évaluation de modèles d'idées logiques et conceptuelles peuvent être requises pour effectuer les tâches. L'évaluation de la fiabilité de sources probantes et la sélection de renseignements clés constituent souvent une exigence.	Les tâches exigent du répondant qu'il comprenne des représentations complexes ainsi que des concepts mathématiques et statistiques abstraits et formels, éventuellement incorporés dans des textes complexes. Le répondant peut avoir à intégrer de multiples types d'informations mathématiques, pour lesquels une « traduction » ou une interprétation considérable est requise; à produire des inférences; à élaborer ou à manipuler des arguments ou des modèles mathématiques; ainsi qu'à faire preuve d'esprit critique, justifier et évaluer ses solutions ou ses choix.
4	Les tâches peuvent exiger du répondant qu'il recherche et intègre des informations dans des textes multiples et denses, qu'il construise des synthèses d'idées ou de points de vue semblables et opposés; ou qu'il évalue des arguments fondés sur les faits. L'utilisation d'inférences complexes et l'application de connaissances préalables peuvent être nécessaires pour effectuer les tâches convenablement.	Les tâches exigent du répondant qu'il comprenne une gamme étendue d'informations mathématiques qui peuvent être complexes, abstraites ou incorporées dans des contextes non familiers. Ces tâches nécessitent de faire appel à des étapes multiples et de choisir les stratégies et les procédés de résolution de problèmes pertinents.
3	Les textes sont souvent denses ou longs et incluent des pages de texte continues, non continues, mixtes ou multiples. L'accent est mis davantage sur la compréhension des textes et des structures rhétoriques pour effectuer convenablement les tâches, plus particulièrement dans les activités consistant à parcourir des textes numériques complexes. Les tâches exigent du répondant qu'il cerne, interprète ou évalue une ou plusieurs informations; ces tâches exigent souvent des niveaux variés d'inférence.	Les tâches exigent du répondant qu'il comprenne des informations mathématiques qui peuvent être moins explicites; ces informations, qui sont incorporées dans des contextes qui ne sont pas toujours familiers, sont représentées sous des formes davantage complexes. Ces tâches nécessitent plusieurs étapes et peuvent comprendre le choix de stratégies de résolution de problèmes et de procédés pertinents.
2	La forme des textes peut être numérique ou imprimée; les types de texte peuvent être continus, non continus ou mixtes. Les tâches de ce niveau exigent du répondant qu'il effectue des mises en correspondance entre le texte et l'information; ces tâches peuvent nécessiter de faire de la paraphrase ou d'effectuer des inférences de niveau peu élevé. Des informations concurrentes peuvent être présentes.	Les tâches exigent du répondant qu'il détermine et suive des indications et des concepts mathématiques incorporés dans un ensemble de contextes familiers, où le contenu mathématique est particulièrement explicite ou visuel et comporte relativement peu d'éléments de distraction.
1	La plupart des tâches exigent du répondant qu'il lise des textes numériques ou imprimés continus, non continus ou mixtes relativement courts afin de situer une information qui est identique ou similaire à celle donnée dans la question ou la directive.	Les tâches exigent du répondant qu'il applique des procédés mathématiques de base dans des contextes concrets et familiers, où le contenu mathématique est explicite et comporte peu de texte et peu d'éléments de distraction.
< 1	Les tâches de cette catégorie exigent du répondant qu'il lise des textes courts portant sur des sujets familiers afin de situer une seule information spécifique. Il y a rarement des informations concurrentes dans le texte, et l'information requise est identique, sur le plan de la forme, à celle donnée dans la question ou la directive.	Les tâches exigent du répondant qu'il applique des procédés simples, notamment : compter; trier; effectuer des opérations arithmétiques de base avec des nombres entiers ou de l'argent; ou reconnaître des représentations spatiales communes dans des contextes concrets et familiers, où le contenu mathématique est explicite et comporte peu de texte ou d'éléments de distraction, voire aucun.

Notes

1. Voir OCDE (2015).
2. Voir le tableau CANSIM 282-0004 de Statistique Canada.
3. Voir Hou et Zhang (2015).
4. Voir Sorensen (2013); Tal et Enenajor (2013); Marr (2013).
5. Voir OCDE (2016).
6. Voir Frenette et Morissette (2014).
7. Voir l'étude de Uppal et LaRochelle-Côté (2014) sur la surqualification fondée sur les données de l'Enquête nationale auprès des ménages et sur les données du recensement. Le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB, 2015) a récemment publié les résultats d'une étude fondée sur les données de l'Enquête sur la population active, qui indiquent que la surqualification a augmenté durant les années 1990, bien que la hausse n'ait été que de quelques points de pourcentage.
8. Voir Uppal et Larochelle-Côté (2014).
9. Les compétences plus faibles de certains diplômés universitaires ne concernent pas uniquement les travailleurs nés à l'étranger. Par exemple, Hango (2014) a constaté qu'environ 16 % des diplômés universitaires nés au Canada avaient des compétences plus faibles en littératie (niveau 2 ou moins).
10. Cette approche est couramment utilisée dans la littérature, car elle peut aussi servir pour d'autres ensembles de données comme ceux de l'Enquête sur la population active et du recensement. C'est notamment le cas de Ledent et coll. (2014) et de Bourdabat et Montmarquette (2013). Dans une étude menée antérieurement par Statistique Canada, on appelle cette approche « surinstruction » (Boothby, 2002).
11. Voir Rainville (2013). La CNP est mise à jour tous les cinq ans, mais s'inspire encore largement d'une classification des professions remontant à plusieurs décennies.
12. Voir Hartog (2000) et Rainville (2013).
13. Les répondants « surqualifiés » selon la CNP ne déclarent pas nécessairement tous être surqualifiés sur une base d'autoévaluation. Voir la section [Sources de données, méthodes et définitions](#) pour en savoir davantage à propos du chevauchement entre les deux mesures.
14. La méthode de l'autoévaluation par le travailleur comporte elle aussi des limites. Hartog (2000) souligne qu'il est possible que certains répondants exagèrent les compétences requises pour leur travail. Boothby (2002) précise en outre qu'« il est possible que certains employeurs embauchent en fonction de la disponibilité de personnes possédant un niveau d'instruction donné, plutôt qu'en fonction des véritables exigences de l'emploi ».
15. Une autre méthode, celle des « adéquations réalisées », est fondée sur la mesure dans laquelle les travailleurs exerçant une profession donnée s'écartent du niveau de scolarité moyen pour cette profession (voir Hartog, 2000). Toutefois, parce que la mesure des adéquations réalisées est une mesure relative, le travailleur moyen n'est pas nécessairement représentatif des compétences requises pour une profession donnée.
16. Voir Statistique Canada et coll. (2013). Selon la définition du PEICA, l'évaluation de la numératie mesure la capacité du répondant à appliquer les concepts mathématiques dans le monde réel plutôt que sa capacité à résoudre un ensemble d'équations de façon isolée.
17. Des travaux antérieurs basés sur les enquêtes précédentes sur les compétences ont fait état d'une démarcation importante entre les niveaux 2 et 3. Les personnes se situant en dessous du niveau 3 n'ont peut-être pas maîtrisé les bases essentielles de la littératie nécessaires pour atteindre des niveaux plus élevés de rendement, tandis que celles qui se trouvent au niveau 3 et aux niveaux supérieurs obtiennent habituellement des résultats positifs sur les plans économique, social et scolaire (voir Murray et coll., 1997; Statistique Canada, 2005; et Tuijnman, 2001). Bien que cette distinction n'ait pas été faite à partir des données du PEICA, on s'attend à ce que les diplômés universitaires maîtrisent au moins les compétences de niveau 3, lesquelles sont souvent nécessaires pour occuper des emplois hautement qualifiés.
18. Voir Uppal et Larochelle-Côté (2014).
19. Avant le PEICA, on utilisait les données d'une autre enquête sur la littératie des adultes que l'on appelait « Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) ». Une autre étude fondée sur les données de l'EIAA de 1994 a également révélé un lien étroit entre les compétences en littératie et la non-concordance entre l'emploi et la scolarité au Canada (Boothby, 1999).

20. Voir Statistique Canada et OCDE (2005).
21. Comme le nombre de travailleurs nés au Canada et ayant obtenu leur diplôme à l'étranger est très faible dans l'échantillon du PEICA, ces personnes ont été regroupées avec celles qui ont obtenu leur diplôme au Canada.
22. Cette sélectivité du mariage désigne le fait que les personnes mariées (ou vivant en union de fait) ont systématiquement de meilleurs résultats sur le marché du travail que celles qui ne sont pas mariées, même si l'on tient compte d'autres caractéristiques (voir Korenman et Neumark, 1991).
23. Dans une étude antérieure fondée sur l'EIAA, Boothby (1999) a constaté que les travailleurs occupant des emplois moins qualifiés exécutaient moins d'activités liées à la littératie et à la numératie.
24. Ces mesures des activités exécutées au travail sont inspirées de celles utilisées par l'OCDE (2013), bien qu'elles diffèrent quelque peu. Plus particulièrement, les mesures actuelles ne font pas la distinction entre les compétences relatives au traitement de l'information et les « autres » compétences générales : elles les combinent plutôt dans certains cas. Par exemple, dans le présent article, les compétences générales regroupent les mesures relatives à l'interaction (qui comprennent des mesures de la coopération et de l'influence), à l'organisation (qui comprennent des mesures de l'organisation et de la planification) et à la résolution de problèmes. Les mesures relatives à la littératie regroupent quant à elles des mesures liées à la lecture et à l'écriture. Les auteurs peuvent fournir une ventilation plus détaillée de ces mesures sur demande.
25. L'écart important dans l'exécution d'activités liées aux TIC entre les travailleurs occupant un emploi requérant un diplôme d'études secondaires et ceux occupant un emploi requérant des études universitaires pourrait être lié au fait que les compétences liées aux TIC jouent vraisemblablement un rôle critique pour un certain nombre d'emplois hautement qualifiés.
26. Voir, par exemple, Green et Zhu (2010); Quintini (2011); et Vaisey (2006).
27. Voir Frenette (2004); et Uppal et LaRochelle-Côté (2014).
28. Voir Mohr et Zoghi (2008); Uppal (2005); et Zeytinoglu et coll. (2007).
29. Un exemple rare d'étude portant sur ce sujet est celle de Chowhan et coll. (2012), sur la base de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés. Bien que leur étude comprenne une mesure de la surqualification, leur plan d'étude ne permet pas de distinguer l'effet de la surqualification sur le degré de satisfaction à l'égard de l'emploi pour les travailleurs diplômés universitaires.
30. Les catégories de satisfaction au travail ont été regroupées dans le cadre de la présente étude pour faciliter la modélisation des probits ordonnés. Les pourcentages de diplômés universitaires pour chaque degré de satisfaction étaient les suivants : extrêmement insatisfait : 1,1 %; insatisfait : 4,3 %; ni insatisfait, ni satisfait : 10,3 %; satisfait : 53,3 %; extrêmement satisfait : 31,0 %. Une tendance semblable a été observée pour tous les niveaux de scolarité.
31. Voir Uppal (2005) pour d'autres travaux reposant sur une méthode semblable.
32. Dans certains modèles supplémentaires, une mesure de la souplesse et des choix dans la façon d'exécuter le travail a été incluse. Comme cette mesure n'influe pas sur le lien entre la surqualification et la satisfaction au travail au-delà des facteurs déjà énumérés, cette mesure n'a pas été incluse dans les modèles finaux.
33. Voir Frenette (2014).
34. Voir Hango (2014).
35. Voir Statistique Canada et coll. (2013) pour obtenir de plus amples renseignements.

Documents consultés

- BOOTHBY, Daniel. 2002. *Littératie, affectation professionnelle et rendement de la surinstruction et de la sous-instruction*, produit n° 89-552-M, n° 9 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- BOOTHBY, Daniel. 1999. *Literacy Skills, the Knowledge Content of Occupations and Occupational Mismatch*, document de travail W-99-E3, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.
- BOURDABAT, Brahim et Claude MONTMARQUETTE. 2013. *Origine et sources de la surqualification dans la région métropolitaine de Montréal*, rapport de projet, 2013RP-08, Montréal, CIRANO, 116 p.
- BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET (DPB). 2015. *Évaluation de la situation du marché du travail - 2015*, Ottawa.
- CHOWHAN, James, Isik U. ZEYTIINOGLU et Gordon B. COOKE. 2012. « Are immigrants' pay and benefits satisfaction different than Canadian-born? », *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 67, n° 1, p. 3 à 24.
- FRENETTE, Marc. 2014. *L'investissement d'une vie? Les avantages à long terme sur le marché du travail associés aux études postsecondaires*, Direction des études analytiques : documents de recherche, produit n° 11F0019M – n° 359 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- FRENETTE, Marc. 2004. « Surqualification du diplômé canadien : le rôle du programme d'études à l'égard de l'incidence, de la persistance et du rendement économique de la surqualification », *Economics of Education Review*, vol. 23, n° 1, février, p. 29 à 45.
- FRENETTE, Marc et René Morissette. 2014. *Salaires et taux d'emploi à temps plein des jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et des jeunes titulaires d'un baccalauréat, 1997 à 2012*, Direction des études analytiques : documents de recherche, produit n° 11F0019M – n° 360 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- GREEN, Francis et Yu ZHU. 2010. « Overqualification, job dissatisfaction, and increasing dispersion in the returns to graduate education », *Oxford Economic Papers*, vol. 62, n° 4, octobre, p. 740 à 763.
- HANGO, Darcy. 2014. « Les diplômés universitaires ayant des niveaux de compétence moindres en littératie et en numératie », *Regards sur la société canadienne*, novembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- HARTOG, Joop. 2000. « Over-education and earnings: where are we, where should we go? », *Economics of Education Review*, vol. 19, n° 2, p. 131 à 147.
- HOU, Feng et Qi ZHANG. 2015. « Les différences régionales dans les résultats scolaires des jeunes immigrants », *Regards sur la société canadienne*, novembre, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- KORENMAN, Sanders et David NEUMARK. 1991. « Does marriage really make men more productive? », *The Journal of Human Resources*, vol. 26, n° 2, printemps, p. 282 à 307.
- LEDENT, Jacques, Alain BÉLANGER et Guillaume MAROIS. 2014. « La surqualification des travailleurs salariés d'origine immigrée résidant sur l'île de Montréal », *La surqualification au Québec et au Canada*, Mircea Vultur (éd.), chapitre 4, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 97 à 128.
- MARR, Garry. 2013. « The value of education is dropping fast for university graduates », *Financial Post*, 26 août.
- MOHR, Robert D. et Cindy ZOGHI. 2008. « High-involvement work design and job satisfaction », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 61, n° 3, avril, p. 275 à 296.
- MURRAY, T. Scott, Irwin S. KIRSCH et Lynn B. JENKINS (éd.). 1997. *Adult Literacy in OECD Countries: Technical Report on the First International Adult Literacy Survey*, NCES 98-053, National Center for Education Statistics, Office of Educational Research and Improvement, Washington.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2016. *Getting Skills Right: Assessing and Anticipating Changing Skill Needs*, Paris, Éditions OCDE, 96 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2015. *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 564 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2013. *L'évaluation des compétences des adultes : Manuel à l'usage des lecteurs*, Paris, Éditions OCDE, 124 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE) et Statistique Canada. 2005. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, produit n° 89-603-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

- QUINTINI, Glenda. 2011. *Right for the Job: Over-Qualified or Under-Skilled?*, Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 120, Paris, Éditions OCDE, 67 p.
- RAINVILLE, Bruno. 2013. *Measuring Skills Mismatch with PIAAC*, présentation faite au Centre d'alphabétisation, Institut d'automne 2013, 27 au 29 octobre, Montréal.
- SORENSEN, Chris. 2013. « The new underclass: Why a generation of well-educated, ambitious, smart young Canadians has no future », *Maclean's*, 16 janvier.
- STATISTIQUE CANADA, EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA, et CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (Canada). 2013. *Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, produit n° 89-555-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2005. *Miser sur nos compétences : Résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, produit n° 89-617-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- TAL, Benjamin et Emanuella ENENAJOR. 2013. « Degrees of success: The payoff to higher education in Canada », *In Focus*, CIBC, 26 août.
- TUIJNMAN, Albert. 2001. *Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : étude comparative internationale*, Enquête internationale sur la littéracie des adultes, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, produit n° 89-572-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- UPPAL, Sharanjit. 2005. « Disability, workplace characteristics and job satisfaction », *International Journal of Manpower*, vol. 26, n° 4, p. 336 à 349.
- UPPAL, Sharanjit et Sébastien LaRochelle-Côté. 2014. « La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada », *Regards sur la société canadienne*, avril, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- VAISEY, Stephen. 2006. « Education and its discontents: Overqualification in America, 1972-2002 », *Social Forces*, vol. 85, n° 2, p. 835 à 864.
- ZEYTINOGLU, Isik U., Margaret DENTON, Sharon DAVIES, Andrea BAUMANN, Jennifer BLYTHE et Linda BOOS. 2007. « Deteriorated external work environment, heavy workload and nurses' job satisfaction and turnover intention », *Analyse de politiques*, vol. 33, janvier, Special Supplement on Health Human Resources, p. S31 à S47.